

Crèche, pôle médical... les grands projets avancent

La commune, qui veut prétendre au titre de « petite ville de demain », poursuit sa mue. Nouveaux services, crèche et pôle médical... les projets abondent.

De notre correspondant **LAURENT LALO**

La commune accueillera prochainement un opticien, une primeur, un fleuriste, une agence immobilière ainsi qu'une crèche. Cette dernière proposera six des douze places à des enfants en situation de handicap. « Nous avons réquisitionné trois appartements et leurs jardins pour n'en faire qu'une surface de 100 m² avec jardin d'enfants », explique Grégory Palandre, le maire de Hermes.

« Les travaux de notre futur pôle médical ont démarré ce mois-ci. La livraison est prévue pour le premier trimestre 2022 et nous avons onze cabinets dont deux restent à pourvoir. Sont déjà réservés les cabinets de la sage-femme, deux kinés, deux médecins généralistes, un ergothérapeute, un sophrologue, un ostéopathe. La commune vient également d'embaucher un ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) qui va passer le concours pour être le policier municipal de Hermes », ajoute l' élu. Cela faisait des années que cet agent était promis et attendu à Hermes.

LE REGROUPEMENT DES ÉCOLES EST ACTÉ

Les élus viennent tout juste de recevoir les plans définitifs des travaux de regroupement des écoles. Grégory Palandre expose le projet : « Nous allons regrouper les deux primaires et la maternelle ainsi que le périscolaire pour plus d'efficacité et de praticité pour les parents. Nous construirons trois nou-



Un futur pôle médical accueillera onze professionnels de santé.

velles classes et les travaux démarrent en septembre ». Les écoliers vont expérimenter le recyclage des déchets et accueilleront des poules dans un chalet offert par un habitant.

Le parc municipal sera agrandi, le château rénové. « Une très grande aire de jeux sera installée au cœur du parc municipal, pour un montant de près de 60 000 euros, des demandes de subven-

tions sont en cours, indique le maire. Le parc sera agrandi d'un tiers environ et nous installerons une passerelle entre les locaux actuels de Labrosse et Dupont et donc le parc ». Côté château, « il est désaffecté mais nous avons prévu d'y construire 18 logements locatifs au sein d'un aménagement végétalisé sur 7 000 m² qui accueillera notamment une ferme pédagogique ». ■

L'IDÉE D'UN MARCHÉ COUVERT

Le marché du dimanche accueille jusqu'à 30 commerçants. « Le marché pourrait être déplacé afin de permettre de libérer les 50 places de stationnement situées sur le parking de l'église. Nous discutons avec l'entreprise Labrosse et Dupont et nous pourrions proposer à terme un marché couvert, en rachetant des parcelles et en procédant au désamiantage des bâtiments », précise le maire.